



# Station d'Etudes Mycologiques des Hautes Vosges. SAS



Patrick LAURENT [patrick.laurent@merule-expert.com](mailto:patrick.laurent@merule-expert.com)

Mycologue - Expert de Justice – Formateur.

BASTOS Sylvia, Mycologue [semhv@merule-expert.com](mailto:semhv@merule-expert.com)

SEMHV SAS – 10 rue Gambetta – F-88100 SAINT DIE DES VOSGES

03.29.57.14.97. - 06.25.29.06.72. <http://www.merule-expert.com>

## TARIFS DIAGNOSTICS, EXPERTISES et ANALYSES MYCOLOGIQUES

**Diagnostic mycologique *in situ* : 250 €** (pour une maison ou appt. type F4) Devis au-delà.

Plus frais de déplacement à raison de 1.00 €/km et 25 € HT de l'heure de trajet. Les échantillons aux fins d'analyses sont facturés 100 € HT.

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de la SEMHV SAS, par carte bancaire ou en espèce, contre facture, le jour de la visite ou par virement bancaire. Des devis appropriés sont délivrés sur demande pour les copropriétés, syndicats, immeubles ou grands bâtiments.

Nos rapports sont communiqués par courriel en fichier PDF (ou version papier par courrier si souhaité), généralement dans les **48/72H**. (Ces délais peuvent toutefois être légèrement plus longs en cas de grands nombres d'échantillons à traiter ou de difficultés d'analyse).

**Expertise mycologique, expertise amiable : 129 €/h** + frais de déplacement 1.00 €/km

La rémunération sera de (coût Hors taxe) :

- Coût horaire sur site ou au bureau	Heure	130,00 € HT
- Rédaction d'un pré-rapport	Unité	450,00 € HT
- Rédaction d'un rapport	Unité	900,00 € HT
- Envoi documents	Unité	45,00 € HT
- Courrier / Lettre / Convocation	Unité	45,00 € HT
- Déplacement	Km	0.40 € HT
- Temps déplacement	heure	65,00 € HT

Le client s'engage à honorer les factures de l'expert dans un délai de 21 jours qui suivent la date d'émission des dites factures, une pénalité de 10% sera appliquée par mois de retard, tout mois démarré étant du, majoré des frais de recouvrement.

L'échelonnement de la rémunération sera la suivante :

- acompte à la signature de la présente convention
- acompte possible suivant avancement de la mission
- solde à la remise du rapport définitif

**Analyse d'échantillon : 100 € HT (150 € pour les expertises judiciaires)**

Le montant total est payable par chèque à l'ordre de la SEMHV avec l'envoi du (ou des) échantillon(s). Nos résultats sont communiqués par courriel par rapport (fichier sous format PDF, ou version papier par courrier si souhaité), généralement dans les **24/48h**. (Ces délais peuvent toutefois être légèrement plus longs en cas de grands nombres d'échantillons à traiter, ou de difficultés d'analyse en raison par exemple de la présence de moisissures parasites).

**Analyse ADN (séquençage) : 130 € HT**

Les résultats sont communiqués entre 10 et 21 jours, suivant le nombre d'analyses à effectuer. Le résultat sur l'espèce est de 100%.

